

CONCOURS IMAGINE UN ÉCOSYSTÈME
LES DÉBROUILLARDS – SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2019
RÈGLEMENTS DU CONCOURS

Organisateurs du concours

Le concours est organisé par Espace pour la vie, et les magazines *Les Débrouillards* et *Les Explorateurs*.

Comment participer

Le concours débute le 1^{er} septembre 2019 et se termine le 31 octobre 2019 à 11 h 59.

Limite d'une participation par personne ou par élève.

Participations acceptées PAR LA POSTE SEULEMENT (individus ou classes)

AVANT LE 31 OCTOBRE 2019 à :

Concours ÉCOSYSTÈME LES DÉBROUILLARDS

4475, rue Frontenac

Montréal (Québec) H2H 2S2

Les gagnants seront tirés au sort le 5 novembre 2019.

Ce concours est réservé aux résidents canadiens de 15 ans ou moins au 31 octobre 2019.

Il y a deux catégories de participants :

Pour les lectrices et lecteurs à la maison :

En se servant de notre gabarit téléchargeable sur notre site web lesdebrouillards.com/concours, le participant doit imaginer et dessiner un écosystème dans un monde réel ou farfelu. Le participant doit ensuite choisir un être vivant de son écosystème (plante, animal, bactérie, champignon... ou un être sorti tout droit de son imagination !) et expliquer comment il est adapté à cet environnement en décrivant la ou les relations entre la proie, le prédateur et un autre être vivant.

À l'endroit prévu à cet effet, le participant doit indiquer son nom, son âge, son adresse et le numéro de téléphone et [son adresse courriel ou celle d'un de ses parents](#).

Pour les classes :

Faire remplir un gabarit par élève.

En se servant de notre gabarit téléchargeable sur notre site web lesdebrouillards.com/concours, l'élève doit imaginer et dessiner un écosystème dans un monde réel ou farfelu. Il doit ensuite choisir un être vivant de son écosystème (plante, animal, bactérie, champignon... ou un être sorti tout droit de son imagination !) et expliquer comment il est adapté à cet environnement en décrivant la ou les relations entre la proie, le prédateur et un autre être vivant.

Dans l'enveloppe, l'enseignant.e doit **absolument** indiquer son nom, le nom de l'école, son courriel et les coordonnées de l'école.

Tirage

Les gagnants seront tirés au sort parmi toutes les participations reçues. Le tirage aura lieu le 5 novembre 2019 à 12 h 00 dans les bureaux de Publications BLD, société éditrice des magazines *Les Explorateurs* et *Les Débrouillards*, sise au 4475, rue Frontenac, Montréal, QC H2H 2S2.

Les gagnants seront avisés par courriel ou par téléphone. Les prix seront expédiés par la poste avant le 31 décembre 2019.

Les prix devront être acceptés tels que décrits au présent règlement et ne pourront, à la demande des gagnants, être substitués à un autre prix ou échangé en totalité ou en partie pour de l'argent. Aucune valeur en argent ne sera remise.

Critères d'admissibilité

Ce concours est ouvert à toutes personnes physiques de 15 ans ou moins résidant au Canada. Sont exclus de la participation, les employés, agents, fournisseurs et/ou représentants d'Espace pour la vie et de Publications BLD. Tout gagnant qui ne respecterait pas les présentes conditions d'admissibilité sera automatiquement disqualifié. Les personnes gagnantes qui ne respecteraient pas les présentes conditions et critères d'admissibilité portent l'entière responsabilité d'en informer les organisateurs du concours la première fois où elles seront contactées. Aucun achat n'est requis.

Généralités

Les inscriptions obtenues par des moyens frauduleux ou falsifiés, contrefaites, incomplètes ou tardives en raison de problèmes techniques, informatiques ou de toute autre erreur ou raison peuvent, à la seule discrétion des organisateurs, être annulées.

En participant à ce concours ou en tentant d'y participer, chaque participant et (ou) prétendu participant accepte d'exonérer, de décharger et de tenir indemnes, pour toujours, les Partenaires ainsi que leurs administrateurs, dirigeants, employés, actionnaires, agents ou autres représentants (collectivement, les «indemnisés») de tout(e) réclamation, action, dommage, demande, moyen d'action, cause d'action, poursuite, dette, devoir, compte, cautionnement, convention, garantie, indemnité, contrat

ou responsabilité de quelque nature que ce soit découlant ou liée à la participation au concours ou à la tentative de participation du participant, le respect ou non de ce règlement de concours ou l'acceptation et l'utilisation du prix. Les indemnités ne seront pas tenus responsables pour les inscriptions perdues, incomplètes, tardives ou mal acheminées ou pour tout manquement du site Web du concours pendant la période du concours, ou pour tout mauvais fonctionnement technique ou autres problèmes avec des lignes ou réseaux téléphoniques, des systèmes informatiques en ligne, des serveurs, des fournisseurs d'accès, de l'équipement ou des logiciels informatiques ou pour tout autres problèmes techniques ou de congestion sur Internet ou sur tout site Web, ou toute combinaison de ce qui précède, et ne seront pas tenus responsables de toute blessure ou dommage à toute personne ou bien résultant ou lié(e) à la participation ou à la tentative de participation de cette personne ou de toute autre personne à ce concours. Toute tentative pour endommager délibérément tout site Web ou miner le fonctionnement légitime de ce concours constitue une violation des lois criminelles et civiles et, si une telle tentative survient, les partenaires se réservent le droit de réclamer des remèdes ou des dommages dans toute l'étendue permise par la loi, incluant au moyen de poursuites criminelles.

Description détaillée des prix

Par la présente, les organisateurs déclarent que la valeur estimée des prix offerts à l'intérieur de ce concours est, selon les options choisies par les classes, entre 5 056,80 \$ et 19 096,80. Les prix sont détaillés de la façon suivante :

- Pour les lectrices et lecteurs à la maison : 5 prix seront tirés au sort

3 grands prix comprenant : une journée VIP familiale, le samedi 25 janvier 2020. incluant l'entrée gratuite au Biodôme (transport non compris). Un maximum de deux adultes et deux enfants peuvent accompagner chaque gagnant. Valeur de chaque visite : 146,00 \$.

4^e et 5^e prix : Un ensemble *Les Débrouillards* comprenant : un livre d'expériences, un album de BD, deux crayons, une peluche Beppo et une boîte de rangement. Une valeur de 60,00 \$ par ensemble.

- Pour les classes: 5 prix seront tirés au sort

3 grands prix comprenant l'entrée gratuite au Biodôme pour trois classes gagnantes, avec animation scolaire selon disponibilité, pour un maximum de trente (30) élèves d'une même classe et pour deux (2) adultes accompagnateurs OU un laissez-passer familial d'Espace pour la vie pour chaque élève de la classe. Le transport n'est pas compris. Valeur de l'entrée au Biodôme pour chaque classe gagnante : 247,50 \$ OU valeur de 30 laissez-passer familiaux pour chaque classe gagnante : 2587,50 \$.

4^e et 5^e prix : Deux classes recevront chacune : un abonnement d'un an au magazine *Les Débrouillards*. Chaque élève recevra un album de BD et un crayon *Les Débrouillards*. Une valeur de 603,95 \$ par classe.